L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI, 27 JUILLET 1893.

Le juge Aucoin.

Nous avons à constater une excellente nomination, celle de Recorder du Second District, laquelle sera certainement approuvée par la masse de la population, celle de M. A. M. Aucoin. Ce n'est pas la première fois que M. A. M. Aucoin occupe ce poste; il y avait déjà été promu, il y a quelques années et il y avait rendu de véritables services.

Le public n'oublie jamais ces choses-là. M. Aucoin a de magnifiques antécédents; c'est un des piliers de la Démocratie Louisianaise. Il est aimé, respecté de tous; il possède toutes les qualités requises pour faire un de nos meilleurs recorders. Nous l'avons vu à l'œuvre et nous savons ce qu'il vaut, ce qu'il peut faire. Nous n'avons qu'à féliciter les autorités qui ont su faire un aussi excellent choix.

WEST END.

Hier soir, seconde audition de M. Knoll et de Mlle Marie McNeil; second succès encore plus brillant que le premier soir. Nous ne nous étions pas trompés dans notre appréciation sur le talent de ces deux artistes; ils ont tous les deux été applaudis sa outrance, et il leur a fallu reparaître quatre fois de suite devant le public, qui ne se lassait pas de les entendre.

Mlle Reyval a, elle aussi, fait florès. Elle a une verve intarissable et les bons mots dont elle sait émailler ses exécutions ont le don d'amuser prodigieusement l'auditoire. La réunion de ces trois artistes de genre si différent donne actuellement aux soirées du West End un attrait irrésistible. Aussi la plateforme ne désemplit-elle pas de huit heures à onze heures du soir.

On a aussi beaucoup applaudi la marche de la Cavalerie légère, de Von Suppé, par l'excellent orchestre de M. Paoletti.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 27 Juillet 1893.—Indications pour la Louisiane - Temps généralement beau, plus chaud; averses possibles sur la côte.

Température du 26 juillet 1893. Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens. No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	86	27
Midi	94	31
3 P. M.	94	31
6 P. M.	90	29

Mariages, naissances et décès, inscrits au Bureau de Santé pendant les dernières 24 heures.

MARIAGES—Nicholas Jones Jr à Mlle Mary Sanbrw. Henry Mitchell à Mlle Sarah Brooks; Antonio Staba e à Mlle Santo Cirela; Louis Lapouyade à Mlle Ellen Courtiade.

NAISSANCES—Mmes George Peters, une fille; Michel De Roussel, un garçon; John F Geyers, une fille; Justin Dutrey, une fille; Thomas J. Burke, un garçon; Thomas J. Cockerton, une fille; James Manning, un garçon; David W. Murdock, une fille.

DÉCÈS—Antonio Stabale, 21 ans, 226 rue de Chartres; Benoit W. Kay, 69 ans, 526 rue du Canal; Dennis Manning, 2 jours, 186 rue Gi rod; Louis Darring, 6 mois, 111 rue Nord Claiborne; Michel Bock, 39 ans, 383 rue Orléans; Junius Geodan, 24 ans, 128 rue Robin; Henry Hunter, 49 ans, coin Perdido et Liberté; Peter Green, 8 jours, 69 rue Nord Peters; Antonio Botte, 3? ans, coin Ste-Anne et Robertson; Thomas H. Hondy, 54 ans, Long Beach, Miss.; Robert M. Flanney, 21 ans, coin Joséphine et Magasins.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Mme M. Rand à L. Schuler, deux terrains bornés par les rues Robin, Race, Peters et Tchoupitoulas, $1,175.

M. A. et L. G. Keller à T. C. Casserly, une portion de terre bornée par les rues Perdido, Gravier, Johnson et Prieur, $75.

O. W. Bisbee à Mme D. Arner, une portion de terre bornée par les rues Camp, Chestnut, Webster et Henry Clay, $2,000.

F. Reusch, Jr. à la Municipal Improvement Company Limited, trois terrains bornés par les rues Coliseum, Perrier, Robert et Upperline, $1,185.

Mlle M. E. Flannagan à Mme J. P. Flannagan, un terrain borné par les rues Mandeville, Espagne, Urquhart et Villeré, $203.

William Gaisser à G. Singer, une portion de terre bornée par les rues Harmonie, Pleasant, Constance et Magazine, $3,800.

Même à Henry Brinkman, une portion de terre bornée par les rues Chippewa, Joséphine, St-André et Annonciation, $2,875.

J. P. Blust et al. à Ed. Blust, un terrain borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido et Rocheblave, $200.

Henry Butler à Henry Lambert, un terrain borné par l'avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas et Jersey; aussi une portion de terre bornée par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Arabella et l'avenue Nashville; aussi huit terrains bornés par l'avenue Nashville, les rues Eléonore, Tchoupitoulas et Jersey; un morceau de terre borné par les rues Annonciation, Première, Chippewa et Deuxième; aussi deux terrains bornés par les rues State, Market, Laurel et Hanteville, $3,000.

Henry Lambert à Henry Butler, une portion de terre bornée par les rues Harmonie, Pleasant, Camp et Chestnut; aussi cinq terrains bornés par les rues Arabella, Joseph, Preston et Jersey, $4,533.

Mme J. Roggio à J. E. Pierce, un terrain borné par les rues Bassin, Franklin, Bienville et Conti, $1,800.

Henry D. Breus à la New South Building and Loan Association, une portion de terre bornée par les rues Première, Coliseé, Philip et Prytanée, $7,000.

Le même acquéreur au même vendeur, même propriété, $7,000.

Police Board.—Le meeting régulier des membres du Police Board a eu lieu hier soir à 7 h. 30, sous la présidence du maire John Fitzpatrick. MM. Pescud, Dunn, Borne, Demorruelle, Beanham, Parker, le secrétaire Donnaud, le chef Gaster son secrétaire Vandervoort étaient présents.

Après la lecture du procès-verbal du dernier meeting, on procède à l'audition des cas qui sont au nombre de dix.

Le premier est celui de l'agent Joseph Whitman, du septième precinct, qui le 10 courant s'était absenté sans autorisation et avait été trouvé ivre à l'encoignure des rues Berlin et Magasine. Il est destitué.

L'agent Paul Cantrelle, du dixième precinct, accusé de désobéissance et d'ivresse à la fête du 14 juillet, est destitué.

On destitue l'agent John R. Davis, du dixième precinct, accusé d'ivresse et de désobéissance.

L'agent Frank Moran, du deuxième precinct, accusé de s'être absenté sans autorisation, ne comparait pas. Il envoie sa démission qui est acceptée.

Le caporal W. J. Tanner, du troisième precinct, comparait devant le Bureau sous une accusation d'ivresse et d'inconduite portée contre lui par le sergent J. H. Schomaker. Il est acquitté.

Le sergent John H. Schomaker, du troisième precinct, accusé de négligence pour ne pas avoir porté d'accusation contre le caporal Tanner est acquitté.

Les agents L. J. Therence, J. A. Cordier et A. Boisdoré du onzième precinct comparaissent sous une accusation de négligence. Ils sont réprimandés par le conseil.

On réprimande l'agent Martin Connors du sixième precinct, accusé d'inconduite.

L'agent J. P. Bayhi du troisième precinct, accusé d'inconduite, comparait devant le Conseil. Il est condamné à perdre trois jours de salaire.

On acquitte le commis John B. Grayson, du bureau des detectives, qui était accusé d'inconduite.

L'agent Félix Vauquelin donne sa démission.

Le secrétaire donne lecture de la communication suivante d'un comité composé de MM. Dunn, Beanham et Parker:

Nous avons fait une enquête au sujet de la plainte de M. J. G. Kostmayer et et trouvons qu'elle est bien fondée, et que les détectives devraient être réprimandés.

Les nouveaux réglements adoptés par le Bureau empêcheront le retour d'une plainte de ce genre.

Respectueusement,

A. DUNN,
J. M. PARKER,
W. H. BEANHAM.

Lecture est donnée d'une longue communication de l'avocat de la ville relative au salaire des agents de service dans les cafés-concerts.

Les agents suivants, qui ont été malades, reçoivent moitié salaire:

J. P. Tarregano, 7 jours; Murphy, 26 jours; F. H. Evans, 3 jours; H. P. Jackson, 11 jours; opérateur L. C. Wolfero, 26 jours; Con. Fogarty, 24 jours; Gus. E. Graham, 20 jours.

L'opérateur H. B. de Létang reçoit plein salaire.

On accorde un congé de 30 jours à l'agent E. Hessen.

Les détectives Kerwin et Littleton sont autorisés à recevoir une récompense de $30 pour l'arrestation d'un forçat évadé.

M. Pescud est élu membre du comité de finances, et à 11 h. 45, le conseil s'ajourne.

AFFAIRE DESFORGES.

C'était hier matin à 10 heures 30 que devait commencer l'audition des témoins à charge dans l'affaire Desforges. La foule, qui, malgré la chaleur, était très nombreuse lundi et mardi, avait encore augmenté hier matin, et à 10 heures il était presque impossible de traverser la salle d'audience.

Les curieux encombraient les galeries, et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté qu'on a pu leur faire évacuer les couloirs, pour permettre aux jurés de prendre leurs places.

Le juge Moïse, selon son habitude, a été très exact. A 10 heures 30, il a pris son siège et la séance a été ouverte. Le greffier a procédé à l'appel des témoins à charge, et à la requête des avocats, des mandats d'amener ont été lancés contre ceux qui étaient absents.

Les témoins à décharge ont été excusés jusqu'à ce matin à 10 heures 30, et ordre leur a été donné de ne pas revenir à la cour pendant la journée Quelques minutes se sont écoulées, et M. William Drury, membre du grand jury, est venu trouver M. Finney et a eu avec lui une conversation mystérieuse qui a duré assez longtemps.

A la suite de cette entrevue, l'avocat de district a dit qu'on venait de lui faire une communication d'une grande importance, et il a demandé à ce que l'audience soit suspendue pendant quelques instants, car ce qu'il avait appris était de nature à invalider les procédures.

M. Adams s'étant levé et ayant appuyé la demande de M. Finney, le juge Moïse a, à regret, ajourné la séance jusqu'à 1 heure de l'après-midi.

Les curieux ont quitté la salle et sont sortis par groupes, discutant l'affaire et se livrant aux conjectures les plus invraisemblables.

La famille McGinn qui se trouvait présente a eu une consultation avec M. Henriques, son avocat.

La conversation a été très animée; Mme McGinn semblait vouloir pousser M. Henriques à faire quelque chose qui lui répugnait.

A midi, le juge Moïse a quitté la cour en compagnie de M. Adams.

On prétendait d'abord que M. Drury qui avait eu une conversation avec M. Finney était un témoin important, mais la conjecture acceptée comme le plus vraisemblable était qu'il existait un vice dans la formation du jury.

En attendant 1 heure, la famille McGinn s'est retirée dans le bureau du juge Ferguson. A l'heure fixée, la séance a été rouverte et M. Finney a déclaré qu'il avait appris que M. Hebert, un des jurés, était parent de Desforges. On a immédiatement fait une enquête à ce sujet, et il a été reconnu que le bruit était sans fondement.

A 1 heures 5 minutes, le jury a été ramené dans la salle, et après l'entrée de Desforges, l'audition des témoins a commencé.

Le premier est le sous-coroner,

DR MAYLIE.

Il remplaçait le coroner le 21 avril dernier, et a fait l'autopsie de McGinn. La mort a été le résultat d'une hémorrhagie interne causée par une balle de revolver qui, entrée trois pouces à gauche du sein gauche, a traversé le poumon et le cœur.

Le témoin montre aux jurés l'endroit où la balle est entrée.

Contre examen — Le témoin savait que McGinn était un forgeron. Il était bien bâti et avait 5 pieds 10 pouces de taille.

SIDNEY F. COOK,

demeure au No 235 de la rue Chestnut et est employé au No 57 de la rue Carondelet.

Le 21 avril dernier, vers 1 heure de l'après-midi, il se trouvait à l'encoignure des rues Union et Carondelet, près du magasin de charbon de Coyle, et se dirigeait vers la rue du Canal, regardant du côté est de la rue, quand il a entendu une détonation.

Il s'est retourné et a vu l'accusé tirer encore deux coups de revolver. McGinn a couru dans les bureaux de MM. Woods et Schneideau, levant les mains au-dessus de sa tête.

Le témoin explique où se trouve le bureau de Woods & Schneideau.

Il a suivi l'accusé, qui est allé jusqu'à l'encoignure des rues Gravier et Carondelet, et s'est constitué prisonnier.

McGinn était près de la porte quand l'accusé a tiré sur lui. Quand Desforges a tiré le dernier coup il s'est approché du trottoir. Le témoin ignore quelle main McGinn a levé. Il a vu la victime assise sur une chaise dans le magasin de Woods & Schneideau. Il ne sait si Desforges était en compagnie de quelqu'un quand il a descendu la rue Carondelet avec son revolver à la main. Les trois coups ont été tirés avec une grande rapidité.

M. Adams montre à M. Cook un plan de la scène du meurtre.

Le témoin ne se rappelle pas comment Desforges et McGinn étaient habillés. Il n'a pas aperçu ce dernier avant la deuxième détonation et ne sait ce qu'il avait fait avant. Il ignore s'il avait la main droite dans la poche de son pantalon. Desforges se trouvait à environ dix pieds de McGinn quand les coups de revolver ont été tirés.

M. L. A. CHARONNET

est appelé, mais le greffier déclare que ce nom n'est pas sur la liste des témoins.

E. RAYMOND,

employé de MM. Wood & Schneideau, était assis à son bureau quand il a entendu quelqu'un crier: "Laissez-moi tranquille." Desforges a alors tiré un revolver de sa poche et en a tiré trois coups.

L'arme était dans un fourreau en caoutchouc. Le témoin était à environ trois pieds de la porte du magasin et n'a pas d'abord vu McGinn qui se trouvait derrière un des piliers de la porte. Desforges était en face le bureau de la ligne Cromwell quand il a tiré sur la victime. Le témoin aidé de plusieurs passants a fait asseoir McGinn sur une chaise, et celui-ci s'est écrié: "Je suis blessé." McGinn ayant rendu le dernier soupir pendant qu'il était sur la chaise, a été étendu sur le plancher.

Le témoin ne se rappelle pas avoir vu le chef Gaster et M. Demoruelle dans le magasin après le crime. Les coups de feu ont été tirés dans la direction de la rue Union.

M. F. J. ELDRIDGE,

commis principal de Woods, Schneideau & Co., se trouvait dans le magasin et ayant entendu une altercation, il est sorti. Il a entendu Desforges dire: "Je ne veux pas vous parler; laissez-moi tranquille."

McGinn s'est alors avancé sur lui et a levé la main comme s'il allait le frapper. Desforges a tiré un revolver de sa poche et a fait feu sur McGinn qui s'est écrié: "Messieurs, je suis blessé."

Le témoin indique en frappant des mains la rapidité avec laquelle les coups ont été tirés.

JOHN THOMPSON

demeure au coin des rues St-Jane et St-Thomas. Il est employé comme cocher par Woods & Schneideau.

Il se trouvait au bureau vers 1 heure de l'après-midi. Desforges venait du côté de la rue Union, quand McGinn lui a frappé sur l'épaule et lui a dit: "Je veux vous dire quelque chose." Desforges a répondu: "Je ne veux pas vous parler," et a tourné le dos.

Il s'en allait quand McGinn s'est placé devant lui, et c'est alors que l'accusé a fait feu à trois reprises. McGinn est allé tomber dans le bureau de Woods & Schneideau. Il se trouvait à environ dix pieds de Desforges quand celui ci a tiré sur lui.

ED. F. DE VERGES,

commis de M. Schneidau, se trouvait dans le bureau quand les coups de revolver ont été tirés. Il corrobore le témoignage de Thompson relatif aux paroles échangées entre Desforges et McGinn.

WILLIAM E. HEPPER

passait rue Carondelet quand Desforges a tué McGinn. Il explique au jury la position relative des deux antagonistes. Il était présent quand McGinn a été transporté dans le bureau de Woods & Schneidau.

L'AGENT JACKSON

déclare que Desforges lui a remis son revolver et s'est constitué prisonnier entre ses mains, disant qu'il venait de tuer un homme.

JOHN BREEN,

âgé de dix-neuf ans, connaissait McGinn. Il se trouvait avec lui à 10 heures du matin et a pris, en sa compagnie, une consommation dans le café situé au No 55 de la rue Carondelet. Le témoin corrobore les déclarations des précédents.

JOHN G. ROWLAND

corrobore les témoignages précédents.

D. B. HAGGERTY

déclare qu'il a pris une consommation en compagnie de McGinn. Le reste de son témoignage est semblable à celui des autres témoins.

WM. MCCUBBIN

a vu Desforges tirer trois coup de revolver dont il a aperçu la fumée.

A 6 h. 10 P. M., il ne reste plus à entendre qu'un seul témoin à charge, mais comme il n'est pas présent et qu'il demeure très loin, l'audience est levée et la Cour ajourne à ce matin à 10 h. 30.

Noyé.—Adam Birnlam, un enfant de six ans, qui jouait dans la cour de ses parents, coin Moralès et Kentucky, est tombé dans un puits et s'est noyé. Le coroner Maylie qui a vu le corps a donné un certificat de décès par submersion.

Tableau météorologique du mois d'août.

Nous touchons au mois d'août et le "Weather Bureau" des Etats-Unis a songé, avec sa sollicitude ordinaire, à nous donner un tableau de la température et des phénomènes météorologiques de ce mois pendant les 22 dernières années. Il ne procède pas par année mais établit une moyenne, de nature à nous éclairer sur ce que sera le mois d'août 1893.

Donc, pendant les 22 dernières années, la température moyenne ou normale du mois d'août, a été de 82 degrés; le jour le plus chaud de ce mois a atteint en 1874, la moyenne de 84 degrés; la moyenne de la température la plus basse, même mois, année 1888, a été de 78 degrés. La température la plus élevée s'est manifestée en 1877; elle a été de 96 degrés (moyenne); la température la plus basse, même mois, année 1891, a été de 63 degrés (le 24 et le 25).

La fête des orphelins.

Qui parmi les personnes qui s'occupent d'œuvres charitables et aiment à soulager les infortunes des orphelins, peut prononcer sans respect le nom du capitaine J. Brown, de cet excellent philanthrope, qui s'était fait un plaisir, une gloire, de procurer, tous les ans, à tous nos orphelinats, une charmante distraction, une jolie promenade en bâteau.

Voilà six ans que le capitaine Brown est mort, et ses filles, Mme Maud M. Cook, Mme Sallie McCabe, Mme Effie Jackson, continuent religieusement l'œuvre de leur vénéré et regretté père.

Mardi, avait lieu la célèbre excursion des orphelins.

Le magnifique steamer Natchez avait été choisi à cet effet.

A 7 heures du matin, 637 enfants montaient à bord du steamer où se trouvaient déjà quantité de personnes formant le comité de réception:

MM. Gabe Kahn, président; J. J. Hooper, F. D. Becker, Geo. Baquié, W. P. Ross, Geo. A. Chiapella, Robert J. Whann, V. J. Botto, F. Lory, Jr, Sol Marx, Robert Bleakley, H. Hopkins, J. M. Coos, F. P. Lobrano, O. Gernon, A. Betat, Wm McWhan, A. K. Finley, E. W. Smith, C. P. Chapman et Sidney Hassman; L. Lacomb, président du comité d'arrangement.

A 8 heures avait lieu le départ, au son des instruments de la bande de musique des orphelins, qui ont joué tour à tour: le "Watch of the Rhine", la "Marseillaise", le "God Save the Queen". C'est au son d'une marche brillante que l'on a débarqué sur l'habitation Union.

Les rafraîchissements abondaient, et M. Lacombe, président du comité d'arrangements ainsi que le jug J. S. Whitaker, représentant la presse, se multipliaient, chacun d'eux se faisant tout à tous.

Des dons avaient été envoyés de tous les côtés. La journée s'est passée d'une délicieuse façon.

Voici les noms des personnes qui ont envoyé ces dons:

La Frobeinn Society, J. J. Hooper, Wood, Schneidau & Co., A. Bétat, Hill's Soda Water Manufacturing Company, L. C. Arny, Charles Ballejo, G. W. Dunbar's Sons, Southern Syrup Manufacturing Company, Bernard Klotz & Co., Levy Bros & Simon, L'Hote & Co., B. J. Montgomery, W. B. Ringrose, Hugh Flynn, Consumers' Ice Co., Abita Ice Co., Col. Wm Brandt, American Sugar Refinery, A. Caron & Co., C. H. Schenck, M. Hirsch, Anheuser-Busch Co.

Fatal accident.—Hier, à 1 heure de l'après-midi, Henry Daly, un aiguilleur de la compagnie de l'Illinois Central, demeurant à l'encoignure des rues Bassin et Delord, se trouvait sur le marchepied d'une locomotive, quand il a frappé un poteau de télégraphe et est tombé entre deux wagons à marchandises dont les roues lui ont écrasé les cuisses.

La machine a immédiatement été arrêtée, et une voiture d'ambulance a été appelée. Il a été transporté à l'Hôpital de Charité, où malgré les soins des chirurgiens de service, il a expiré en quelques instants, en présence de sa famille éplorée. Le défunt n'était âgé que de vingt ans.

Lait adultéré.—Les agents Gray et Summers, du Bureau de Santé, ont porté des accusations contre les laitiers suivants qui avaient vendu du lait adultéré:

W. Riche, J. Dufau, B. Schoendorl et Mme G. Abadie.

Premier arrivage de riz de l'année.—Le premier riz de cette année nous est arrivé, hier, par le chemin de fer de Nouvelle Orléans et Grand Isle. Il était expédié par M. E. Giordano, de Pointe-Michel, paroisse Plaquemine. Il était consigné à M. H. R. Gogreve, de la Nouvelle-Orléans. Il a été vendu par les courtiers H. Gehl, par l'entremise de M. H. H. Smith, secrétaire de la Chambre de Commerce, qui l'a mis à l'encan dans la salle de la dite Chambre de Commerce, à midi. Cette vente a produit une certaine excitation et elle s'est faite dans des conditions très favorables. Partie de la mise à prix de $4, elle s'est élevée à $4.50, puis à $4.75, $5, $3.50, et même $5.75.

Le riz a été adjugé à ce dernier prix à M. E. S. Ernst, représentant la maison Bloom et fils qui, depuis 10 ans, a fait tous les achats des premiers arrivages de riz.

Le nouveau riz a été classé Fair. Il sera travaillé par le moulin de la maison Ernst, puis remis en vente à la Bourse.

Chute.—Thomas Robert, un charpentier de cinquante-trois ans demeurant coin Ste-Anne et Robertson, est tombé d'un échafaudage, à l'encoignure des rues White et Bienville et s'est légèrement blessé au côté droit de la poitrine. Il a été transporté à l'hôpital.

Ecrasé.—A 8 heures du soir, Paul Radilla, un jeune homme de vingt-trois ans, demeurant rue Prieur entre Kerlerec et Esplanade, et employé au café de Louis Suberville, coin Canal et Delta, a été écrasé par un train de marchandises se rendant à Mobile.

Il parait que tous les soirs, en quittant le travail, il avait l'habitude de sauter sur un train pour rentrer chez lui et l'on pense qu'hier soir il aura glissé et sera tombé entre deux wagons.

Le corps a été transporté à la morgue où le sous-coroner Dr A. G. Maylie a fait l'autopsie.

L'agent Baker, de la police Boylan, a trouvé une montre et chaîne en or près de l'endroit où Padilla a été écrasé.

Le feu.—Hier soir à 10 heures 20, le feu a endommagé pour environ $10 le No 49 de la rue Poeyfarré, occupé par Mme Rosa Bossell.

L'alarme a été donnée à la boîte No 46.

Rixe.—Hier soir à 8 heures, à l'encoignure des rues Orléans et Remparts, un nègre nommé Paul Casimir a blessé d'un coup de couteau au côté gauche, un nègre nommé John Simon avec lequel il avait eu une querelle.

Il a été arrêté par l'agent Freitag et incarcéré au poste de police du troisième precinct.

Le blessé a été transporté à l'Hôpital de Charité où son état a été déclaré critique.

Ecrasé.—Hier soir à 8 heures 30, Clarence Williams, un nègre demeurant rue Philip entre St-Denis et St-Patrick, traversait la rue Première à son intersection avec la rue St-Patrick, quand il a été renversé et grièvement blessé par une voiture conduite par un inconnu. Une voiture d'ambulance a été appelée et il a été transporté à l'Hôpital de Charité.

A l'Hôpital.—Hier à l'arrivée du train de 4 heures P. M. du North-Eastern, une voiture d'ambulance a été appelée pour transporter à l'hôpital un nommé John Swinson, qui, se trouvant à Pearl River, avait été blessé par la chute d'une poutre.

La chaleur.—A 1 heure 15 P. M., John Sansham, âgé de soixante ans, qui travaillait au coin des rues Sociat et Magasins, a été suffoqué par la chaleur. Il a été transporté à l'Hôpital de Charité dans une voiture d'ambulance.

Menus faits.—A 11 heures 45 A. M., Eliza Riddle, une fille demeurant au No 73 de la rue Bourgogne, a légèrement blessé à la tête avec une lampe une nommée Mathilda Grant, avec laquelle elle avait eu une querelle. Toutes deux ont été arrêtées et incarcérées au poste de police du troisième precinct.

—Wm. Thomas, un enfant de deux ans qui était assis sur un baril est tombé, et s'est fracturé le crâne. On l'a transporté à l'Hôpital de Charité.

—William Haley, un individu qui était recherché par la police pour avoir cruellement battu un cheval, coin Julia et Dryades, a été arrêté par les agents Torres et Nolan.

Un pauvre diable de bohème au linge douteux, aux bottes éculées, au pantalon effrangé, à la redingote en loques, rencontre Z.... sur le boulevard.

—Ah! vous savez, lui dit-il, j'entre dans le journalisme, je quitte les affaires.

—Eh bien, murmure Z...., on supposerait, plutôt, que ce sont les affaires qui vous quittent.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

La France et Siam.

Paris, 26 juillet—Le *Journal des Débats* constate que la région qui se trouve au sud 23e parallèle contient les provinces cédées à l'Angleterre après la guerre de Birmanie.

Il en conclut que c'est ce qui fait l'objet des observations que lord Dufferin a présentées à M. Develle, et dit que la Chine se trouvera mêlée à cette affaire. Il est probable que c'est avec la Chine et l'Angleterre que la France devra débattre la question.

Le blocus.

Paris, 26 juillet—C'est samedi ou dimanche prochain que le Blocus des côtes de Siam deviendra effectif. Jusqu'à ce jour, les puissances n'ont pas été notifiées par la France, de son intention d'établir le Blocus.

Le chargé d'affaires en Chine a eu une entrevue avec le chef du "Foreign Office," au sujet des affaires de Siam.

Bangkok, 26 juillet—M. Pavie, le ministre français, a, avant son départ, eu une entrevue avec Devawongse, le ministre des affaires étrangères de Siam, qui s'est montré étonné de l'attitude de la France.

Il est impossible, a-t-il dit, d'accepter définitivement des propositions aussi vagues que celles faites par les Français, qui n'ont jamais défini leurs droits en Annam et au Cambodge, mais le roi désirant à tout prix obtenir la paix s'est déclaré prêt à abandonner ses droits sur ces deux pays.

Le croiseur Chicago.

Londres, 26 juillet—Les officiers de marine de Portsmouth, préparent une réception cordiale aux officiers du croiseur des Etats-Unis Chicago, qui arrivera prochainement dans ce port.

Coton incendié.

Liverpool, 26 juillet—Une grande partie de la cargaison du navire anglais St-Enoch, déchargée et remisée sous des hangars, a été détruite par un incendie.

Cette cargaison, venant de New York, se composait d'huile et de coton.

La perte est évaluée à $50,000.

Les Banques Italiennes.

Londres, 26 juillet—Une dépêche de Rome annonce que M. Depretis, l'ancien chef du Cabinet italien, a reçu de Tolongo, l'ex-directeur de la banque de Rome, actuellement en prison, plus de 3,000,000 de francs, pour des buts politiques.

Le choléra.

Londres, 26 juillet—Bien que les dépêches ne soient pas d'accord au sujet de la présence du choléra à Naples, l'agent de la Presse Associée à Londres a reçu une lettre de son représentant de Rome, annonçant que d'après les rapports des autorités de Naples, quatre cas s'étaient produits dans cette ville, au commencement de la semaine. Le représentant de Rome affirme qu'il a télégraphié cette nouvelle à Londres.

Ce télégramme n'a jamais été délivré et doit avoir été supprimé. Pas plus à Rome qu'à Naples, les journaux ne signalent l'existence du choléra en Italie. Cependant les dépêches de la Presse Associée montrent qu'il existe à Alexandrie et dans le Piémont.

Le fléau a fait son apparition à Cunéo, chef-lieu de la province du même nom. On a prohibé les pèlerinages et des cordons de troupes ont été organisés.

Meurtrier et incendiaire.

Pittsburg, Pie, 26 juillet.—Vers 2 heures du matin, les pompiers furent appelés pour éteindre un commencement d'incendie qui s'était déclaré chez un nommé J. F. Mouse. Ce feu fut éteint en quelques instants, mais en parcourant la maison, les pompiers furent frappés d'horreur à la vue des cadavres de la femme de Mouse et de deux jeunes enfants.

La pauvre femme avait reçu à la tête trois profonde blessures faites à l'aide d'une hachette ou d'un marteau. Les enfants, dont l'un âgé de quatre ans et l'autre de deux, paraissaient avoir succombé à l'asphyxie; cependant les corps portaient des traces de violence. S'ils avaient été vivants au moment de l'incendie, ils auraient pu s'échapper s'échapper facilement. Le mari, interrogé par la police, a prétendu qu'il dormait au rez-de-chaussée et qu'éveillé par la fumée, il avait monté à l'étage supérieur pour éteindre les flammes.

Il avait alors aperçu les trois cadavres. La police, ne trouvant pas l'explication satisfaisante, a mis Mouse en état d'arrestation, pensant qu'un triple meurtre avait été commis et que le meurtrier avait allumé l'incendie pour cacher son crime. Mouse avait un autre enfant, âgé de cinq ans, qui a réussi à échapper au massacre.

Ce matin, l'enfant, tout en larmes, déclara à la police que son père avait tué sa mère en la frappant trois fois sur la tête avec une hachette.

Les voisins pensent que ce drame a été causé par la jalousie.

Foudroyés.

Greencastle, Ind., 26 juillet—Un fermier du nom de Gilbert Rogers a été frappé par la foudre et est mort instantanément. Sa sœur Stella, qui se trouvait près de lui, a été blessée mortellement et trois autres membres de la famille ont été renversés par le choc.

La misère au Colorado.

Danver, Colo., 26 juillet—Le comité nommé par les notables du pays pour examiner les moyens de venir en aide aux malheureux sans emploi est entré en fonctions, et a repris l'idée de leur faciliter l'accès des Etats de l'Est.

Les lignes de chemins de fer les transporteraient sur tous les points situés entre Denver et Chicago, au prix de $5. En plus, ils seraient assistés par des institutions charitables.

Drame de la folie.

Buffalo, N. Y., 26 juillet—Une terrible tragédie s'est passée à Clarence Center, entre 3 et 4 heures du matin. Mme H. Maybach, âgée de 27 ans, a coupé la gorge, avec un rasoir, à son enfant, âgé de 7 mois, et s'est ensuite suicidée en se servant de la même arme.

Maybach, un fabricant de harnais, et sa femme étaient fort estimés dans le pays, où ils possédaient des biens considérables. Mme Maybach a laissé une lettre dans laquelle elle déclare qu'elle craignait que son enfant ne mourut et qu'elle se suicidait pour ne pas lui survivre. Elle lègue ses biens à sa fillette âgée de 3 ans.

L'affaire de la Mer de Behring.

Ottawa, Ont., 26 juillet—D'après les avis reçus de Sir John Thompson, les Anglais seraient inquiets au sujet de la décision des arbitres.

L'attitude de l'Angleterre dans l'affaire de Siam, n'est pas faite pour disposer les arbitres français en sa faveur.

Explosion.

San Francisco, Cal., 26 juillet—On annonce de Hong-Kong qu'une terrible explosion de poudre s'est produite dans les magasins du gouvernement, à Canton, le 24 juin dernier. Beaucoup de personnes ont été tuées, 300 ont été blessées et 400 maisons renversées.

Tous les villages du voisinage sont détruits; on compte cent maisons démolies par le choc dans un seul village. On ne connait pas exactement le chiffre des victimes qui doit être considérable.

Grève.

Elwood, Ind., 26 juillet—Les ouvriers de la grande American Tin Plate Works Co vont se mettre en grève à cause de la décision prise par les chefs de l'établissement d'installer des machines qui supprimeront un grand nombre de bras.

Trois jeunes filles noyées.

Baltimore, Md., 26 juillet—Trois jeunes filles se sont noyées dans la rivière Wicomico, près de Patrick Landing, au milieu d'une partie de plaisir. Elles faisaient une promenade en canot, en compagnie de deux jeunes gens, lorsque l'embarcation ayant chaviré, tous furent précipités dans l'eau.

Les deux jeunes gens seuls furent sauvés. Les victimes, dont les corps ont été retrouvés, sont Miles Maggie Taylor, Lulu Johnson et Nellie Parrick.

Emigration au Canada.

Montréal, 26 juillet—L'émigration des habitants des Etats du nord au Canada a pris les proportions d'un exode. Ils arrivent par milliers de Lowell, Lyon, Manchester et autres villes du Massachussets et du New Hampshire, apportant avec eux le peu d'argent qu'ils ont pu économiser. Il parait que les temps sont durs aux Etats Unis.

Les Pilules d'Ayer

Sont mieux connues et plus généralement employées que n'importe quel autre cathartique. Recouvertes de sucre, purement végétales et exemptes de mercure ou d'aucune autre drogue nuisible, elles sont la médecine idéale de la famille. Quoique promptes et énergiques dans leur action, l'usage de ces pilules est accompagné seulement des meilleurs résultats. L'effet en est de fortifier et de régler les fonctions organiques, étant spécialement salutaire dans les divers dérangements de l'estomac, du foie et des intestins.

Les Pilules d'Ayer

sont recommandées par tous les principaux médecins et droguistes, comme le remède le plus prompt et le plus efficace contre la bile, les nausées, la constipation, l'indigestion, l'inertie du foie, la jaunisse, l'assoupissement, la douleur dans le côté et le mal de tête; aussi, pour soulager les rhumes, les fièvres, la névralgie et le rhumatisme. Elles sont prises avec grand profit contre les frissons et les maladies particulières du Sud. Pour les voyageurs, soit par terre ou par mer,

Les Pilules d'Ayer

sont les meilleures, et on ne devrait jamais oublier d'en avoir une provision dans ses bagages. Pour qu'elles conservent leur intégrité médicinale dans tous les climats, elles sont mises en flacons aussi bien qu'en boîtes.

"J'ai fait usage des Pilules d'Ayer dans ma famille pendant plusieurs années et les ai toujours trouvées être un doux et excellent purgatif, ayant un bon effet sur le foie. Ce sont les meilleures pilules en usage."—Frank Spillman, Sulphur, Ky.

Les Pilules d'Ayer,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendues partout par les Droguistes.

Chaque Dose est Efficace.

WASHINGTON.

Les fonds des pensions.

Washington, 26 juillet—Le bureau des pensions a préparé une estimation pour faire le partage des fonds votés par le Congrès pendant la dernière session, afin d'assurer le service des pensions pendant l'année fiscale.

Le montant de ces fonds s'élève à la somme de $166,190,265, et il n'est pas certain qu'il arrivera à couvrir les dépenses de ce service.

Le navire Philadelphia.

Washington, 26 juillet—Le navire de guerre des Etats-Unis Philadelphia, vaisseau-amiral de la station du Pacifique, est arrivé à Rio de Janeiro le 9 juillet. Depuis lors on n'a pas reçu de ses nouvelles et l'on ignore s'il est parti pour sa croisière dans le Pacifique, où sa présence est nécessaire.

Le secrétaire Gresham désire le voir arriver à Samoa le plus tôt possible. On pense qu'il a quitté Rio le 15 et qu'il doit approcher de Valparaiso. On attribue le manque de renseignements à l'interruption du service du câble.

Le Chicago est arrivé à Cherbourg, France.

La fièvre jaune.

Washington, 26 juillet.—Le chirurgien général Wyman a reçu hier le télégramme suivant, du Dr Geddins: "Arrivée hier de la Havane et Matanzas, la goëlette américaine Hannah McLoon ayant à bord cinq cas de fièvre jaune et le cadavre du capitaine, qui a succombé à cette maladie pendant la traversée. Il a été enterré à terre et le bateau a été désinfecté.

A L'EXPOSITION.

Chicago, 26 juillet—Bien que l'Exposition de la petite République de Libérie, soit ouverte au public depuis longtemps, c'est aujourd'hui seulement qu'a eu lieu la fête officielle.

M. King, président de la Commission, assisté de ses collègues, a fait les honneurs de cette exhibition, qui est unique dans son genre et qui caractérise la race africaine. La décoration est originale et on trouve là de magnifiques specimens de peaux, du café et des collections d'armes de guerre et autres si complètes, que plusieurs universités se disputeront la possession à la fin de l'Exposition.

De nombreux concerts auront lieu cette semaine, bien que le public se refuse à assister à ces réunions artistiques, même dirigées par le Directeur Thomas, dont on connait le talent. Quatre cent onze personnes seulement avaient assisté au grand concert d'hier.

Chemins de fer Mexicains.

Mexico, 26 juillet — On annonce que Noetzlin, le représentant de Bleichroder, doit conclure un arrangement pour l'achèvement de la ligne de Tehuantepec et l'amélioration des ports de Coatzacoalcas et de Tehuantepec. De son côté, la "Pacific Mail Steamship Co. désire s'assurer la possession de cette route.

Mort d'un explorateur.

New York, 26 juillet—Le Dr John Rae, qui explora les contrées arctiques est mort lundi à Londres.

Son nom était devenu célèbre parmi ceux qui ont dirigé des expéditions dans ces contrées lointaines.

L'or.

New York, 26 juillet—Il est arrivé, ici, aujourd'hui, pour $500,000 d'or venant de la Havane, et on attend encore une somme de $135,000.

DRAME DE LA JALOUSIE.—Alexandre Bonnet, âgé de trente-six ans, ébéniste, avait, depuis longtemps, pour maîtresse, une femme Juliette Beaufils, âgée de trente-trois ans, exerçant la profession de passementière.

Les deux amants habitaient ensemble 67, rue de Charonne, Paris.

Bonnet, ayant été prévenu, dernièrement, par des amis, que sa maîtresse le trompait, l'ébéniste en rentrant chez lui, fit de vifs reproches à Juliette au sujet de sa conduite.

La femme, au lieu de nier, avoua cyniquement sa culpabilité, et se mit à narguer son amant.

Furieux, Bonnet s'empara d'un couteau, et, se jetant sur sa maîtresse, la renversa à terre, puis se mit à la frapper, avec un cruel acharnement, au sein gauche, à la tempe droite et aux bras.

Aux cris de la victime, des voisins accoururent et arrachèrent la malheureuse des mains de son amant.

Transportée à l'hôpital Saint-Antoine, on constata qu'elle avait reçu neuf blessures.

Son état est grave.

Bonnet, arrêté et conduit chez M. Leygonie, commissaire de police, a manifesté un profond repentir.

Il a été envoyé au Dépôt.

Coups de giffes mondains.

Deux invitées en regardent, dans un salon, une troisième, qui cotillonne.

—Comment! Mme X.... danse encore. Quel âge a-t-elle donc?

—Peuh! tantôt l'un, tantôt l'autre.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Bernard Lacoste.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,116—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mary E. Lacoste, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19 juil—19 23 28

Succession de Mme Veuve Geo. J. Lord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,955—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Lina Herr, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

19 juil—19 23 28

Succession de Mary Wirth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 39,649.—Division C.—Attendu que J. B. Vinet a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mary Wirth, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

20 juil—20 25 29.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
LOUISVILLE AND NASHVILLE	
No 3 Fast Ex..7:35 am	No 6 Fast Mail..7:45am
No 7 Coast Acc.9:05 am	No 4 Fast Ex..11:00 am
No 1 Lim. Ex. 5:15pm	No 8 Coast Acc.3 35 pm
No 5 Fast Mail.7:20pm	No 2 Lim. Ex..7;50 pm
Exc. dimanche et mercredi......9:35pm	Exc. dimanche et mercredi.....7:55am
ILLINOIS CENTRAL.	
Passenger.......6:55pm	Passenger.......7:00am
Chic.St.L.mail.8:30am	Chic.St.L.mail. 6 00pm
Chic. limited....8:40pm	Chic.limited....12:01m
Exc. dimanche..8:30pm	Exc. dimanche..7:35am
YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
No 1, Memphis and Kansas City Fast Train.........8:45am	No 2, Memphis and Kansas City Fast Train.........5:00pm
No 3, Vicksburg Express.........5:35 pm	Vicksburg Express.........8:10 am
Baton Rouge accommodation.......10:00am	Baton Rouge accommodation.......3:40pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE.	
No 1 Limited.10:30 am	No 2 Limited...7:50pm
No 3 Fast Line.7:25 am	No 4 Fast Line.12:15am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 54, Cal. Ex.7:00 pm	No 53, Cal. Ex..8:15am
No 52, Hot Springs & St-Louis Ex..6:50am	No 51, Hot Springs & St-Louis Ex..8:20p.m
Local.........10:05am	Local.........3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio...7:05pm	California Ex...9:30am
California Ex. 10:55am	San Antonio...5:20pm
EAST LOUISIANA RAILROAD. Dimanche et mercredi.	
No 9.........7:15 pm	No 10.........7:30 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7.........8:25 am	No 8.........4:05 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache....9:00 am	Pte-la-Hache..7:00am
".......4:15 pm	".......5:00pm
Shell Beach....2:40pm	Shell Beach...10:00am
Dimanche.	
Pte la-Hache....9:40 am	Pte-la-Hache &
Shell Beach....9:40 am	Shell Beach...7:15am
Shell Beach &	Pte la Hache &
Pte la-Hache. 7:00pm	Shell Beach...4:40pm
	Shell Beach...5:00am
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R. Tous les jours.	
Alger.........10:00 am	Alger.........4:30 pm
Tous les jours excepté le dimanche.	
Alger.........6:05 pm	Alger.........8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger.........6:40 pm	Alger.........8:00 am

NOUVELLES MARITIMES.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) régi par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien.)

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

SUCCURSALE DU BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS-UNIS.

Forecast of Atlantic weather for July.—Generally fair weather with moderate to fresh winds. Occasional moderate gales north of the 40th parallel. Beginning of the West Indian hurricane season during the latter part of the month. Frequent fog, as shown, from lon. 40° W., across the Grand Banks, to the Nova Scotian and New England coasts. Icebergs in the vicinity of Belle Isle and to the eastward of Newfoundland; but few, if any, icebergs south of the 45th parallel

Dangerous Obstructions to Navigation Along the Coast.

Sandy Hook Lightship, West, 10 miles: Spar one foot out of water apparently attached to a sunken wreck. June 22.

Cape Henry Light, West, 10 miles: Four-masted schooner John Holland, in 7 fathoms. June 21.

Bodie Island Light, NW. by W., 6 1/2 miles. Sunken schooner, one mast showing. June 19.

Lat. 34° 41', lon. 75° 51', or about 37 miles SW. by S. from Cape Hatteras light, in 20 fathoms. A broken mast about 15 feet out of water possibly attached to a sunken wreck. Last seen June 11. Reported sixteen times since Jan. 5.

Cope Fear Bar, N. by W. 6 miles: Upright spar in 8 fathoms, apparently attached to a sunken wreck. June 27.

Sunken Wreck Torpedoed.

The U. S. S. "Dolphin," Lieut. Buckingham, U. S. N., in command, made an attempt on June 7 to blow up the sunken schooner Robert Morgan 12 miles E NE. 1/2 E. from Winter Quarter Shoal Light ship. Her masts remain attached by their wire rigging and serve as spar buoys to mark the wreck.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

JEUDI, 27 JUILLET 1893.

Mandeville—NEW CAMELIA, trains de 4 P M

VENDREDI, 28 JUILLET 1893.

Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

Haut du fleuve—STELLA WILDS, à 12 M

Mandeville—NEW CAMELIA, trains de 4 P M

BULLETIN MARITIME.

MERCREDI, 26 JUILLET 1893.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Goelette am Santo Oteri, Colombo, Ruatan.
Steamship am El Sol, Mason, New-York.

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR.

Ouachita, Cooley, Monroe.
Stella Wilds, Voorhies, New Hope.
Towboat Future City, Davis, St-Louis, avec 6 barges.

Arrivages de produits.

MONROE—par steamer Ouachita—16 balles coton 20 sacs graine coton

NEW HOPE—par steamer Stella Wilds—680 sacs riz brut

ST-LOUIS—par steamer Future City et barges—135 400 boisseaux blé en grenier 90,000 boisseaux mais en grenier

Reçu par les chemins de fer:

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR. 58 barils melasse

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—34 balles coton

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—100 balles coton

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR. 346 balles coton

YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR.—489 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—282 balles coton

SOUTHERN PACIFIC COMPANY—1247 balles coton 52 sacs coton 967 sacs riz brut

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship El Sud, Higgins.........parti 22 juil
Steamship Knickerbocker, Halsey..part. 22 juil
Steamship Excelsior, Percy.........parti 19 juil

LIVERPOOL.

Steamship Engineer, Wood.........parti 22 juil
Steamship Inventor, Black.........parti 13 juil
Steamship Counsellor, ——.........parti 15 juil
Steamship Floridian, King.........parti 29 juin
Steamship Vesta, Brown.........parti 14 juin
Steamship Governor, Shaw.........parti 15 juin
Steamship Yucatan, Edwards.........parti 5 jui.

SWANSEA

Steamship Tynehead, ——.........parti 29 juin

RIO DE JANEIRO.

Steamship Concordia, ——.........parti 16 juil
Steamship Lassell, Coombes.........parti 29 juin

HAMBOURG.

Steamship City, White.........parti 3 juil

MAURITIUS.

Navire Indian Empire, Baillie......parti 18 avril

SANTOS.

Barque Lucia, ——.........partie 10 juil
Barque Serola, Trindade.........partie 16 juin

FUNCHAL.

Steamship John Bright, ——.........parti 6 juil

SHIELDS, ANG.

Steamship City, Whyte.........parti 7 juil

TENERIFFE

Steamship Wave, —— ——.........parti 13 juil

ST-VINCENT, CAP DE VERDE.

Steamship Castlefield, Ching.........parti 14 juil
Steamship Thomas Turnbul, ——, ...parti 12 juil

VERA CRUZ

Steamship Glendower, ——.........parti 21 ju

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom.	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Albert Dumois	Truxillo	1er dist, 20
Brookside	U K or Continent	4e dist, 44
Claribel	Santa Marta	1er dis, 15
Donau	Hambourg	rue 6e
El Sol	New York	Alger
Gussie	Bluefields	Alger
Goldworthy	En réparation	3e dist, 35
Harlan	Bluefields	1er dist, 15
Havre	Havre	4e dist, 40
Hispania	Port Limon	1er dist, 14
Juan Forgas	Barcelone	1er dist, 27
Jos. Oteri, Jr	Honduras	1er dist, 20
Lizzie	Rotterdam	rue 4e
Professor	Liverpool	1er dist, 33
Marseille	Havre	4e dist, 42
Nicaragua	Bluefields	1er dist, 14
New Orleans	New York	2e dist, 8
Rovor	Ceiba	1er dist, 14
S Pizzati	Truxillo	1er dist, 15
Stillwater	Belize	3e dist, 30
S Oteri	Honduras	1er dist, 21
Texan	Liverpool	rue 4e
Traveller	Liverpool	2e dist, 10
Tordenskjold	Bocas del Toro	1er dist, 15
Violante	En réparation	rue 1re
Wanderer	Puerto Cortes	3e dist, 30
Wm Cliff	Liverpool	rue 5e
NAVIRES.		
Annie M Small	Apalachicola	4e dist, 41
Elvira	Brême	rue 1re
J D Bischoff	Brême	4e dist, 47
Magdalene	Brême	4e dist, 45
BARQUES.		
Padosa	Portugal	rue 7e
Wandering Jew	Pascagoula	1er dist, 27
GOELETTES.		
Carrie E Look	New York	canal Harvey
Santo Oteri	Utila	1er dist, 14

Many Persons are broken down from overwork or household cares. Brown's Iron Bitters Rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile, and cures malaria. Get the genuine.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73.....CHARTRES.....73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de 17 mulets, 10 floats (camions) et un lot de harnais.

Thomas Egan, Jr., vs Charles M. Fush.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 38,225.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI 4 août 1893, aux heures ci dessous désignées, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Au paturage de Max Ferran, avenue St-Charles entre le boulevard de l'Exposition et la rue Walnut—à 10 heures et demie A. M.—17 mulets.

2° A la presse à coton Louisiana, au coin des rues Race et Chippewa—à midi et demie P. M.—10 floats (camions) et un lot de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

24 juil—24 28 31—4 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de granit, marbre, statues, pierres tumulaires, Derricks, outils, meubles de bureau et d'atelier, coffre-fort, baux non expirés, etc.

George Stroud vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 38,305.—En vertu de deux ordres datés respectivement du 7 et du 18 juillet 1893, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 3 août 1893, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 4 rue Nord Tonti.

1° Un grand lot de granit et de marbre finis et non finis, derricks, cordes—meubles d'atelier, outils de forgeron, machines pour travailler le granit, marteaux—meubles de bureau, coffre-fort, etc, le tout contenu dans le dit local.

Aussi un monument R. S. Granit et un lot de tablettes en marbre, etc., aux dépôts; les plans et les informations peuvent être obtenus à ce bureau.

Aussi Copings, etc., en marbre italien et de Georgie, aux divers cimetières—plans quant à l'endroit où ceux-ci se trouvent sont à ce bureau.

Aussi un lot de comptes ouverts et divers actions de stock.

Tous les articles ci-dessus, d'après un inventaire e registré et qui peut être vu à ce bureau.

2° Le terme non expiré du bail du local No 4 Nord Tonti finissant le 30 septembre 1894, à raison de $21 par trimestre et le terme non expiré du bail du local No 6 Nord Tonti expirant le 30 septembre 1894, à raison de $18 par mois.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

22 juil—22 25 28—3 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de Propriétés de valeur dans les Deuxième et Premier Districts.

Portant les numéros municipaux 138, 140, 142, 144 et 146 rue St-Pierre, Et 76, 78, 80 et 84 rue Dryades. Ainsi que 230 rue Gravier.

Donnant de bons revenus.

Toutes faciles à louer en tout temps à de bons prix.

Dans l'affaire de

A. Rochereau vs la Succession de J. N. Lafargue.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 39,156.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hô el St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 août 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° **Trois terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations**, qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-Pierre, Bourgogne, Toulouse et Remparts, désignés par les lettres A, B et C sur un plan d'Edgard Pilié, voyer, en date du 16 décembre 1889, annexé à un inventaire, de la succession de Jacques N. Lafargue, fait par G. C. Préot, notaire, le 1er avril 1893. Les terrains mesurent comme suit:

Terrain A, trente huit pieds 2 pouces et 6 lignes le façade rue St Pierre, sur une première profondeur du côté de la rue des Remparts, de quatre vingt quinze pieds, deux pouces et quatre lignes, de là s'élargit de huit pouces et demi, et a une seconde profondeur de quatre-vingt dix-neuf pieds six pouces et six lignes; et de l'autre côté le plus proche de la rue Bourgogne, une profondeur de cent quatre-vingt quatorze pieds, neuf pouces et deux lignes, et une largeur, à l'arrière de trente-huit pieds onze pouces et deux lignes. Ledit terrain A est formé du terrain cinq entier, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, le 20 octobre 1820, annexé à un acte de H. Lavergne, ancien notaire, en date du 16 décembre 1820, et d'une partie du terrain No 4 sur un plan de Joseph Pilié, voyer de la ville, en date du 13 octobre 1821, annexé à un acte de H. Lavergne, ancien notaire, en date du 24 octobre 1821.

Les améliorations sur ledit terrain A sont désignées par les numéros 144 et 146 rue St-Pierre.

Le terrain B mesure trente-deux pieds, sept pouces et sept lignes de façade rue St-Pierre, sur cent quatre-vingt-quatorze pieds, neuf pouces et deux lignes, entre lignes parallèles. Ledit terrain B est formé du reste du terrain 4 dans le plan ci-dessus mentionné de Joseph Pilié, le 13 octobre 1821. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par le No 142 rue St-Pierre.

Le terrain C mesure trente-sept pieds quatre pouces et cinq lignes de façade rue St Pierre, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds sept pouces et six lignes, et est formé du terrain No 3 entier sur le plan ci-dessus mentionné de Joseph Pilié, le 13 octobre 1821. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les numéros 138 et 140 rue St-Pierre, dont les terrains 3, 4 et 5 furent acquis par J. N. Lafargue, par achat à une vente du shérif dans l'affaire J. N. Lafargue vs. E. D. Marmiche, No 2,084 de la Cour civile de District, paroisse d'Orléans, ainsi qu'il appert d'un acte du shérif, en date du 6 juillet 1881, enregistré au bureau du greffier, livre d'actes 2, folio 129, et enregistré au bureau des transferts, livre 114, folio 516.

2° **Quatre terrains avec les bâtisses et améliorations** qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Gravier, Dryades, Perdido et Remparts, désignés par les lettres A, B C et D, sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, en date du 16 décembre 1889, annexé à un inventaire de la succession de J. N. Lafargue, fait par G. C. Preot, notaire, le 1er avril 1893, et mesurant comme suit:

Le terrain A forme le coin des rues Gravier et Dryades et mesure quarante sept pieds de face rue Gravier, trente-quatre pieds sept pouces et quatre lignes, de façade rue Dryades, sur une profondeur du côté de la rue Perdido de trente-trois pieds trois pouces; de là les dits terrains s'élargissent de cinq pieds dix pouces sur la ligne s'étendant vers la rue Perdido, et de là une seconde profondeur de seize pieds dix pouces à l'arrière ou l'autre côté vers la rue des Remparts sur laquelle le dit terrain mesure quarante-cinq pieds six pouces et deux lignes. Les améliorations sont désignées par le numéro 76 rue Dryades.

Le terrain B mesure vingt-et-un pieds quatre lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur du côté de la rue Gravier de trente trois pieds trois pouces; de là le terrain se rétrécit de cinq pieds dix pouces; et de là une seconde profondeur de seize pieds deux pouces, et de l'autre côté vers la rue Perdido, le long d'une allée commune, deux pieds cinq pouces de largeur à l'usage desdits terrains B et C. Ledit terrain a une profondeur de trente-trois pieds; de là il s'élargit de deux pieds cinq pouces et a une profondeur additionnelle de dix-huit pieds à l'arrière, où il mesure seize pieds onze pouces et quatre lignes. Les améliorations sur ledit terrain sont désignées par le No 78 rue Dryades.

Le terrain C mesure quarante-cinq pieds trois pouces et quatre lignes de façade rue Dryades; quarante quatre pieds neuf pouces et quatre lignes de la geur à l'arrière, sur une profondeur de cinquante-quatre pieds deux pouces du côté de la rue Perdido; et cinquante-un pieds de l'autre côté. Les améliorations sur ce terrain sont désignées par les Nos 80 et 82 rue Dryades.

Le terrain D mesure vingt-trois pieds, 6 pouces de façade rue Gravier; vingt-sept pieds, un pouce de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent sept pieds, trois pouces et deux lignes, du côté de la rue Dryades; et cent-huit pieds, onze pouces et six lignes de l'autre côté. Les améliorations sur ce terrain sont désignées par le numéro 230 rue Gravier.

Ledit terrain A est formé de la partie supérieure des terrains 8 et 9; le terrain B de la partie supérieure des terrains 8 et 9, le terrain C de la partie inférieure des terrains 8 et 9 et de la partie supérieure d'une allée commune de quatre pieds; et le terrain D du terrain 10 en entier et de la partie inférieure de ladite allée commune.

Lesquels dits terrains 8, 9 et 10 furent acquis par J. N. Lafargue à une vente du shérif dans l'affaire de J. N. Lafargue vs E. G. Marmiche, No 10,889 de l'ancienne Sixième Cour de District, ainsi qu'il appert du titre du shérif en date du 19 août 1880, enregistré dans le bureau du greffier de la Cour Civile de District, registre 1, folio 64, et enregistré dans le C. O. B. K. 112, folio 693.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

6 juil—6 12 19 26—août 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Second District.

Mme Louisa M. Folger, Veuve de Jessie S. Flower, vs. Lionel Adams—No 38,626.

Charles M. Hero vs. Fabiola Collens et als—No 38,655.—Division A.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias dans la première affaire, et aussi en vertu d'un jugement rendu le 30 juin 1893, et signé le 3 juillet 1893, dans la seconde affaire ci-dessus mentionnée; aussi en vertu d'un ordre en date du 10 juillet 1893, dans ladite seconde affaire, signé par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'honorable T. C. W. Ellis, juge de ladite cour, Division A, actuellement en congé, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires respectives ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 août 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges y appartenant, ou en quelque sorte faisant partie, situé dans le Second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Marais et Villeré, laquelle dite portion de terre comprend plusieurs terrains Nos 4 et 5 sur un plan d'Arthur De Armas, voyer, en date du 16 décembre 1879, et annexé pour que l'on s'y réfère, à un acte passé pardevant A. J. Villeré, notaire en cette ville, le 17 janvier 1880; ladite portion de terre commence à une distance de soixante-seize pieds, huit pouces et six lignes un cinquième du coin des rues Villeré et Dumaine, et mesure cinquante-un pieds un et six et quatre cinquièmes de lignes de façade sur ladite rue Dumaine; la même largeur à l'arrière, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Villeré; et cent vingt-sept pieds un pouce et cinq lignes de profondeur du côté opposé; le tout conformément au dit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus No 38 626.

Condition —Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

13 juil—13 20 27—août 3 10 16

AVIS AUX CREANCIERS

Henry Germann vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 38,201—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Picton, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

21 juil—21 25 30

John B. Cassanova vs ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,226—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Picton, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

21 juil—21 25 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 39,629, Division B.—John H. Frerichs vs. ses créanciers—Ordre—Que la cession des biens du pétitionnaire, John H. Frerichs, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant William Ardill, notaire, en son bureau, No 188 rue Commune, en cette ville, commençant samedi 19 août 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur sa décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit John H. Frerichs soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1893.

(Signé) N. H. RIGHTOR.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier

20 juil—3 f au 19 août

Haynes & Rogers vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22 908—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par James T. Hayden, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

11 juil—11 15 20

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,419.—Maurice G. Hughes vs Myra C. Hughes, femme de James N. Murdock et als.—Attendu que Mme Anna Bond Ferguson femme de Thomas Ferguson, un résident du comté de Harrison, E at du Mississipi, la tutrice dûment nommée et qualifiée de ses enfants mineurs John Mark et Emeline Eunice Thomas, par l'intermédiaire de Calhoun Fluker Esq. de cette ville, son agent spécial reconnu, et avocat de facto a demandé à cette Cour, l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane, tou e et toutes sommes d'argent ou autre propriété appartenant aux dits mineurs.

Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande de la dite tutrice ne serait pas accordée

Par ordre de la Cour.

EUG. D'HÉRÉTÉ, Député Greffier

Nouvelle Orléans, 12 juillet 1893.

14 juil—5 f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,541—Division D—F. F. Matthews & Co, vs leurs créanciers—Ordre de Cour Que la cession des biens des pétitionnaires, la raison commerciale de F. R. Matthews & Co, et F. R. Matthews et F. W. Matthews, les membres individuels de la dite raison commerciale, soit et est acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. M. Gurley, Esq. notaire, en son bureau, No 7 rue du Camp, en cette ville, le mardi ... août 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur leur décharge et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre les personnes et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues et que W. C. Dufour, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de cette affaire.

Nouvelle Orléans, 5 juillet 1893.

[Signé] N. H. RIGHTOR Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

7 juil—5f au 8 août

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,435—W. M. Lonsdale vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire William M. Lonsdale soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, Esq, notaire public, à son Bureau No 49 rue du Camp, en cette ville, le MERCREDI, 26me jour de juillet 1893, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 juin 1893.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

27 juin—5f au 26 juillet.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE MARSHAL DES ETATS-UNIS

No 12,205.—John P. Ritchie vs Célestin J. Bernard et Francis X. Bernard.

DANS LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS Unis pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur, à la porte de la Cour Civile de District, dans et pour la Paroisse d'Orléans, le JEUDI, troisième jour d'août 1893, à midi, pour du comptant avec le bénéfice d'une estimation, la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Deux certains lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lou., dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Aline et Delachaise, désignés par les numéros soixante et soixante-un, sur un plan fait par Edgar Pilié, architecte, le 19 avril 1890, annexé à un acte déposé en l'étude de N. B. Trist, notaire, du 18 juin 1890, et mesurant, au pied américain, conformément au dit plan chacun trente-trois pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-cinq pieds.

2° Six certains lots de terre situés dans le même District que la propriété ci-dessus décrite, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Delachaise, Annonciation et Aline, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6; les dits 6 lots mesurent conformément au dit plan annexé à un acte de vente de R. Pochelu à Jacob Zemmer, passé pardevant J. D. Taylor, notaire le 6 novembre 1884, comme suit:

Le lot No 1 mesure 44 pieds 1 pouce et 7 gnes, sur une ligne parallèle s'étendant rue Tchoupitoulas, 21 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur dans le fond, 155 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Delachaise, le divisant du lot No 61, et 143 pieds 9 pouces et 6 lignes sur le côté opposé le plus près de la rue Aline, qui le divise du lot No 2.

Le lot No 2 touche au lot No 1, et mesure 32 pieds 7 pouces sur une ligne s'étendant parallèle à la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 3 pouces de largeur dans le fond, 143 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 1, et 136 pieds 8 pouces en profondeur sur la ligne qui le divise du lot adjacent No 3; le lot No 6 mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Aline, 31 pieds 4 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, par 156 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Tchoupitoulas, et 153 pieds 8 pouces 1 ligne de profondeur sur le côté le plus près de la rue Annonciation, et est contigu aux dits terrains Nos 1 et 2, et les terrains adjacents 3, 4 et 5 à l'arrière.

Le terrain No 3 mesure 32 pieds, 1 pouce sur une ligne s'étendant parallèlement avec la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière; 138 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du terrain adjacent. Le terrain No 2, mesure 129 pieds, 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 4. Le terrain No 4 mesure 32 pieds 1 pouce sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de largeur à l'arrière; 129 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 3; 122 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du terrain No 5; et le terrain No 5 forme le coin des rues Tchoupitoulas et Aline, et mesure 32 pieds 7 lignes sur une ligne s'étendant parallèlement à la rue Tchoupitoulas; 31 pieds 3 pouces de profondeur à l'arrière; 122 pieds 4 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du dit terrain No 4, et 115 pieds 3 pouces de profondeur et de façade rue Aline.

Les six terrains ci dessus décrits furent acquis par lesdits C. J. et F. X. Bernard, comme suit:

Les terrains 1, 2 et 6, acquis de Raymond Pochelu le 31me jour du mois d'août 1885, par acte pardevant J. D. Taylor, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 121, folio 752. Les terrains 3, 4 et 5, acquis dudit Raymond Pochelu, le 20me jour d'octobre 1885, par acte passé pardevant ledit J. D. Taylor, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 123, folio 554.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. B. DONNALLY,
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, le 1er juillet 1893.

juil—2 9 16 23—3 août

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour-Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 7me jour de juillet 1893, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir: La Lamboar & Nos I Lumber and Manufacturing Company, Limited, et als. vs. Home Brewing Company, No 39,571.

Dans cette affaire soumise à la cour, et la cour considérant la loi et les témoignages étant en faveur des plaignants, il est ordonné, adjugé et décrété qu'Augusto Habernicht et Henry Benitz soient confirmés comme liquidateurs de la Home Brewing Company, élus comme tels par les actionnaires de la dite Compagnie, le 6 juillet 1893; et qu'ils soient de plus nommés comme commissaires liquidateurs et receveurs de la dite Compagnie.

Qu'un inventaire de la propriété de cette compagnie, soit pris par Frank Zengel, un notaire en cette ville, et que H. Meusonier et P. J. Kelly soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété devant être inventoriée; et qu'après que les dits commissaires liquidateurs et receveurs auront fourni caution et prêté le serment prescrit par la loi, des lettres comme tels leurs soient décernées.

Jugement rendu et signé le 7 juillet 1893.

Signé: N. H. RIGHTOR,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A., maintenant absent en congé.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juillet, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-treize.

ONOFRE TRIAY,
Député-Greffier.

9 juil—9 21—août 7